

Intervenant :

- **Jamal KHAY**, Chef de service Politique de la Ville - Urbanisme, Aménagement et Ville à la Métropole Européenne de Lille

Animatrices :

- **Cathy RICCI**, Administratrice de l'ANARÉ
- **Pauline BECARD**, Coordonnatrice du PRE de Le Portel

Contextualisation :

Au cœur même du fonctionnement du PRE, le partenariat s'est imposé comme mode de fonctionnement ; il est incontournable et chacun s'accorde à le mettre en œuvre au sein de son territoire : ainsi les partenariats sont multiples et prennent des déclinaisons différentes.

Processus de compromis entre des intérêts divers, formes de collaboration, liens formels, liens informels, concertation, engagement dans une démarche commune, résultats partagés : quelques mots piliers du partenariat, que chacun s'applique à intégrer dans ses pratiques professionnelles, avec plus ou moins de difficulté et de réussite.

L'objet de cet atelier, dans un contexte de crise multifacettes qui peut crispier (ou renforcer) les échanges entre partenaires, dans un contexte d'addition des dispositifs (ex : Cité Educative), est de prendre une photographie, de faire un état des lieux de la manière dont les professionnels de la RE vivent leur partenariat aujourd'hui.

L'objectif n'est pas de donner un cours sur ce qu'est un partenariat et comment le faire vivre, mais plutôt de donner la parole aux gens de terrain, de les faire échanger, de confronter les idées, d'aborder une certaine lecture des vécus, afin de faire émerger les idées fortes de ce qui satisfait, ce qui limite et les sujets qui méritent réflexion.

Nous avons organisé l'atelier de manière dynamique, en abandonnant certains « jeux » trop chronophages ; les « nuages de mots » sont cependant éloquentes et donnent une bonne lecture de la situation actuelle.

Idées forces de la séquence**1. Selon vous quelles sont les forces du partenariat ?**

Deux mots émergent en 1ère partie : « partage » et « échange » ; signes que face à une situation complexe, tout seul on va plus vite, mais à plusieurs, on va plus loin et mieux. Quelle que soit l'institution à laquelle on appartient, le fait de partager ses connaissances et ses compétences, d'échanger sur des pratiques plurielles amène à mettre en place des stratégies transversales qui s'appuient sur une intelligence collective efficiente.



3. Autres idées forces qui se dégagent des « Questions/Réponses »

- **Qu'est-ce qu'un partenaire ?** L'ensemble des participants est d'accord sur les différences de niveau : d'un côté le réseau personnel, informel et de l'autre le partenariat, formel voire contractualisé. C'est quelqu'un avec qui on travaille sur la base du volontariat, sans lien hiérarchique mais dans un cadre défini. Il a été fait également mention de la différence entre les partenaires opérationnels et les partenaires de terrain qui ne se croisent pas forcément.
- **L'implication des partenaires** : les partenaires les plus impliqués sont évidemment l'Education Nationale car les PRE apportent des réponses adaptées à ses attentes, puis les acteurs sociaux de terrain et associations dans le suivi et la mise en place d'activités de suivi des familles; les Départements ainsi que les structures de santé semblent fragilisées car ils/elles manquent de moyens.
- **Quelles réalités pour les EPS ?** De manière globale, les partenaires participent aux EPS, sans les familles (sauf quelques exceptions ; ex : Mayotte, famille au sein de l'EPS) mais : il existe des EPS sans partenaires pour plus de confidentialité.

La confidentialité reste un problème pour beaucoup ; elle reste toutefois protégée par une charte qui doit être Co signée par tous les partenaires. Cela reste insuffisant et vague pour beaucoup.

On note des problèmes de décharge pour l'EN, ce qui rend les EPS incomplètes où des calendriers compliqués : certains PRE contournent le problème en organisant les EPS dans les écoles ou les collèges. A contrario, Il y a parfois trop de partenaires présents, qui en profitent pour échanger sur d'autres problèmes, d'autres enfants que ceux du PRE et parasitent perturbent la dynamique du travail.

Cependant, de manière générale, les EPS restent un levier de travail en équipe efficace face à des situations complexes, à condition que chacun connaisse les missions et les compétences des autres acteurs et soit dans une démarche de partage des informations essentielles sous confidentialité.

- **Le partenariat est-il une question de personne ?** les avis sont partagés ; certains pensent que ce n'est pas une question de personne, mais que le partenariat est une entité à renouveler en permanence, avec le risque de perdre en efficacité et en temps ; d'autres pensent que le partenariat est une question de personne, que celle-ci peut le mener au meilleur comme au pire... Il peut aussi arriver qu'un partenaire prenne une décision unilatérale avec des conséquences pour la famille et l'équipe qui l'a suivie : le partenariat est alors mis à mal et la confiance de la famille détruite.

• **Comment les familles perçoivent le partenariat ?**

Elles sont souvent perdues au milieu des différents partenaires intervenants. Elles restent méfiantes au départ : les services sociaux font toujours peur, ainsi que le placement des enfants.

Si certaines communes les intègrent aux EPS, dans d'autres territoires, les familles mobilisent d'elles-mêmes les partenaires, d'autres viennent s'inscrire spontanément au PRE, comme à un guichet unique quand le besoin est là.

Les familles sont pratiquement toujours reconnaissantes, ce qui légitime et renforce le partenariat.

Conclusions – Recommandations de l'Atelier 6 :

- **La contribution des partenaires** doit pouvoir garantir une bonne mutualisation des savoirs, des compétences et des moyens humains et financiers.
- **L'inscription des partenaires dans une démarche partagée et complémentaire** est garante de l'efficacité pour atteindre les objectifs.
- **Il est nécessaire d'éviter aux PRE de souvent palier le droit commun** sur leur budget, notamment en matière de santé et d'aide sociale à l'enfance ou encore de prévention.
- Pour une meilleure efficacité du partenariat indispensable à la construction des alliances, il y a nécessité de collaborer entre les différents acteurs plutôt que d'entrer en compétition
- **Le PRE, pour être efficace et efficient**, a besoin de fonctionner dans un espace partenarial sain, clarifié, complémentaire, respectueux des champs de compétences et à l'écoute des évolutions.
- **Le PRE a besoin d'un projet de territoire fort et partagé** entre les partenaires impliqués. Il a besoin que les pouvoirs publics reconnaissent sa plus-value, et d'une pleine inscription dans les politiques éducatives des territoires.

Annexe pour aller plus loin :

- [Partenariat, déroulé de l'atelier](#)